

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU TRIVENT

Procès-verbal

DATE : 28 octobre 2025, 18h45

LIEU : École du Trivent, salon du personnel TV2

Personnes présentes

ARCAND, Marie-Ève	Représentante des parents
CHÈNE, Marion	Représentante du service de garde
CORRIVEAU, Isabelle	Direction d'école
DAVY, Audrey	Représentante des parents
LAROCHE, Dominique	Représentante du personnel enseignant
MARTIN, Laurence	Représentante des professionnelles
OUELLET, Isabelle	Représentante du personnel enseignant
POULIN, Jean-Philippe	Représentant des parents
PINKOS, Jessica	Représentante des parents (substitut)
RICHARD, David	Représentant des parents
THOMASSIN, Mélissa	Représentante du personnel enseignant
VALLÉE, Anne-Marie	Représentante du personnel enseignant
VÉZINA, Diane	Représentante des parents

Personnes absentes

VAILLANCOURT, Cédrick	Représentant des parents
	Représentant de la communauté

Secrétaire de rencontre

FORTIER-CLICHE, Emeline	Direction adjointe d'école
-------------------------	----------------------------

	Sujets	Commentaires	Suivis
007-CE 2025-2026-01	1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	M ^{me} Corriveau souhaite la bienvenue aux membres et confirme qu'il y a quorum à 18h45. Un tour de table est fait afin de permettre aux membres de se présenter.	
007-CE 2025-2026-02	2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 octobre 2025	Il est proposé par M ^{me} Anne-Marie Vallée et appuyé par M. Jean-Philippe Poulin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité	
007-CE 2025-2026-03	3. Adoption et suivis au procès-verbal du 9 juin 2025	Aucun suivi n'est à faire suite à la rencontre du 9 juin dernier. Il est proposé par M ^{me} Mélissa Thomassin et appuyé par M ^{me} Audrey Davy d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 juin 2025. Adoptée à l'unanimité	
	4. Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement	M ^{me} Audrey Davy se propose personnellement comme présidente du conseil d'établissement pour cette année. Étant la seule à se présenter, M ^{me} Davy est élue, à l'unanimité, à la présidence du CÉ. M. David Richard se propose comme vice-président du CÉ. Sa proposition étant appuyée par d'autres membres, M. Richard est élu, à l'unanimité, vice-président du CÉ. M ^{me} Corriveau félicite M ^{me} Davy et M. Richard pour leur nomination respective.	
	5. Période de questions du public	M ^{me} Johannie Méthot, parent substitut, est présente comme public. Aucune question n'est soumise.	

6.	Coups de cœur	<p>Ce nouveau point vise à voir le positif dans notre milieu et à souligner les initiatives mises en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> - M^{me} Corriveau accorde un coup de cœur aux enseignants qui marchent avec les élèves le matin dans le cadre du programme Triv'actif. Cela entraîne un impact positif sur les élèves ainsi que sur le personnel. Un beau lien est créé entre les deux bâtiments. - M. Richard donne un coup de cœur pour l'initiative de la boutique en ligne (vêtements aux couleurs de Triv'actif) qui apporte un beau sentiment d'appartenance à l'école. - M^{me} Fortier-Cliche félicite l'équipe de TES de Trivent 1 qui a su prendre le relais en l'absence d'une collègue afin d'offrir le service à tous les élèves ayant des besoins. Elle souligne également la collaboration qui s'est établie avec les aides à la classe de Trivent 1. - M^{me} Pinkos nomme que sa fille a vraiment apprécié le décloisonnement avec les plus vieux (activité d'Halloween). Elle félicite donc l'initiative pédagogique du Trivent. - M^{me} Vallée nomme que le match de kinball entre élèves et enseignants a été très apprécié. D'autres activités de ce genre sont prévues en cours d'année. - M^{me} Corriveau félicite l'équipe du Trivent pour sa créativité dans l'offre d'activités offertes aux élèves malgré les coupes budgétaires. Elle souligne l'implication du comité d'encadrement de Trivent 2 qui a été sondé les intérêts des élèves afin d'offrir une grande variété d'activités animées à l'intérieur de l'école pendant les récréations. Elle remercie M^{me} Mélanie pour ses démarches auprès de la communauté afin de trouver des articles gratuits pour agrémenter la salle de jeux de Trivent 2. Belles initiatives! 	Partager les coups de cœur à l'équipe-école
7.	Fiches d'autorisation de diffusion de renseignements à compléter – déclaration d'intérêt	M ^{me} Corriveau présente le formulaire de dénonciation d'intérêts qui doit être rempli par les membres du CÉ. Le document est à remplir à la fin de la rencontre.	Remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts

	8. Formation obligatoire aux nouveaux membres	M ^{me} Corriveau informe les membres du CÉ que les nouveaux devront suivre une formation obligatoire. Les capsules à visionner et les fiches d'information à consulter seront envoyées par courriel à l'ensemble des membres du CÉ. Ainsi, les anciens membres pourront également s'y référer en cas de besoin. Les membres peuvent suivre cette formation à leur rythme et ceux qui ont des questions sont invités à les soumettre directement à la direction ou lors des rencontres.	Envoyer par courriel la formation obligatoire
007-CE 2025-2026-04	9. Calendrier des rencontres	<p>Un calendrier des rencontres est présenté aux membres du conseil d'établissement. Voici les dates proposées pour l'année 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2025-10-28 • 2022-12-01 • 2026-03-31 • 2026-05-19 • 2026-06-16 <p>Il est proposé par M^{me} Isabelle Ouellet et appuyé par M. Jean-Philippe Poulin d'adopter le calendrier des rencontres.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>	
007-CE 2025-2026-05	10. Règles de régie interne du conseil d'établissement	<p>M^{me} Corriveau présente les règles de régie interne du conseil d'établissement qui sont à adopter pour la rencontre. Certains changements apportés sont ceux imposés par le projet de loi 23 du ministre Drainville qui a été adopté en décembre 2023 et qui n'avaient pas encore été ajoutés à la régie interne du CÉ de l'école.</p> <p>D'autres ajustements sont proposés afin de clarifier certains éléments et/ou de rendre la régie interne conforme à ce qui se vit dans d'autres milieux.</p> <p>Les directions du CSS ont été informées qu'un document uniforme des règles de régie interne serait éventuellement proposé par le secrétariat général. Une nouvelle version serait possiblement à adopter.</p> <p>M. Poulin soulève une incohérence entre le point 2 et l'annexe 2 où il est question du temps accordé à la période de questions du public. M^{me} Corriveau propose</p>	Valider l'annexe 2 auprès du secrétariat général

		<p>d'accorder une durée de 30 minutes, et ce, tant au point 2 qu'à l'annexe 2 du document. M. Poulin demande qu'une référence à l'annexe 2 soit inscrite au point 2.</p> <p>M^{me} Davy nomme que dans l'annexe 2, l'article de la LIP 68 n'est pas cohérent avec le libellé de l'annexe. M^{me} Corriveau nomme qu'elle fera les vérifications nécessaires avec le secrétariat général afin de faire la mise à jour.</p> <p>Il est proposé par M. Jean-Philippe Poulin et appuyé par M^{me} Audrey Davy d'adopter, avec les modifications proposées, les règles de régie interne du conseil d'établissement.</p>	Adoptée à l'unanimité
007-CE 2025-2026-06	11. Budget de l'école	<p>M^{me} Corriveau présente la capsule sur la gestion des budgets préparée par la direction générale et le département des ressources financières du CSS. Elle présente ensuite le budget pour l'année 2025-2026.</p> <p>Bien que les écoles doivent désormais déposer un budget annuel équilibré, c'est un budget déficitaire qui est anticipé pour cette année à la hauteur de 129 000\$. Ce déficit s'explique par deux éléments. D'abord, il y a eu un nombre important de demandes de changement de fréquentation au service de garde par les parents. Depuis la rentrée, un grand nombre d'élèves est passé du statut « régulier » au statut « sporadique ». Juste du côté de Trivent 2, ce sont 85 demandes de changement qui ont été traitées. Puisque le plan d'effectif a été prévu en fonction du nombre d'inscriptions annoncées au printemps dernier, le personnel a été embauché et la masse salariale pour répondre aux besoins annoncés est engagée. De plus, le fait de ne pas avoir plus de 200 élèves réguliers au service de garde de Trivent 1 fait perdre une subvention importante de 23 000\$ pour assumer le salaire de la classe principale de ce bâtiment. Celle-ci étant déjà en fonction, l'école doit assumer son salaire sans le soutien de cette subvention.</p> <p>Puisqu'il s'agit d'un déficit généré par une iniquité entre la masse salariale et les revenus prévus, il est impossible, à ce moment-ci, de prévoir diminuer le déficit en utilisant d'autres sommes provenant de mesures puisque la majorité sont protégées, dédiées ou conventionnées.</p> <p>Afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise l'an prochain, M^{me} Corriveau mentionne qu'un travail d'analyse est déjà amorcé et que des pistes de solution</p>	<p>Analyser la situation du service de garde en cours d'année</p> <p>Sensibiliser les parents aux impacts financiers qu'entraînent les changements de fréquentation après la période d'inscription</p>

		<p>seront à identifier d'ici les prochains dépôts d'effectif. Quelques questionnements sont soulevés quant aux pistes envisagées à ce moment-ci.</p> <p>Les membres du CÉ soulignent l'importance de sensibiliser les parents aux impacts financiers et d'organisation qu'entraînent ces changements de fréquentation. M^{me} Corriveau propose que les parents du CÉ rédigent une lettre de sensibilisation qui pourrait être envoyée aux parents lors de la période des inscriptions en février. Souvent, la sensibilisation faite par des parents à d'autres parents entraîne des résultats intéressants.</p> <p>Il est proposé par M. Jean-Philippe Poulin et appuyé par M^{me} Audrey Davy d'adopter le budget de l'école.</p>	Adoptée à l'unanimité
007-CE 2025-2026-07	12.	<p>Résolution des mesures dédiées et protégées</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école du Trivent confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.</p> <p>Le conseil d'établissement confirme également qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.</p> <p>Il est proposé par M. David Richard et appuyé par M^{me} Mélissa Thomassin d'adopter la résolution des mesures dédiées et protégées.</p>	Faire signer le document par la présidence du CÉ
007-CE 2025-2026-08	13.	<p>Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 25-26</p> <p>M^{me} Corriveau présente la version 2025-2026 du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.</p> <p>Elle informe que, désormais, les écoles ont l'obligation d'utiliser le canevas uniforme du ministère. Ce qui se trouve en écriture bleue dans le document ne pouvait pas être modifié par les milieux scolaires. Cependant, tout ce qui se trouve en rouge devait être ajusté à la réalité de l'école. Des suggestions avaient également été soumises par le Secrétariat général afin que les informations inscrites soient justes.</p>	<p>Ajouter la mention 2026-2027 à côté de l'agenda aux pages 14 et 15</p> <p>Envoyer le plan de lutte adopté au CSS</p>

		<p>Les écoles avaient également la permission d'ajouter des initiatives locales dans certaines sections du document qui avaient été laissées libres.</p> <p>M^{me} Corriveau mentionne que les plans de lutte doivent désormais être envoyés au CSS avant le 30 septembre de chaque année. Donc, à partir de cette année, le plan de lutte de l'année suivante devra être adopté par le CÉ à la fin de l'année scolaire. Considérant que cela n'avait pas été fait en juin dernier, une dérogation a été accordée pour cette année.</p> <p>Considérant les délais depuis son entrée en fonction, M^{me} Corriveau souligne que le contenu général du plan de lutte 25-26 est sensiblement le même qu'en 24-25. Plus d'information est accessible via ce document, notamment en lien avec des actions que le milieu est susceptible de poser en cas d'actes d'intimidation, de violence, de gestes à caractère sexuel ainsi que liés à la couleur, l'origine ou l'ethnie.</p> <p>M^{me} Davy soulève les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs documents en lien avec le plan de lutte devraient se retrouver sur le site Internet de l'école, mais que ce n'est pas le cas. M^{me} Corriveau confirme que la mise à jour du site est en cours et que les documents s'y trouveront prochainement. - Selon les pages 14 et 15, des documents relatifs au dépôt de plainte devraient se retrouver à l'agenda. Puisqu'ils n'y sont pas cette année, il est demandé qu'il soit inscrit au plan de lutte qu'ils le seront en 2026-2027. - Afin d'orienter rapidement les parents dans la procédure de dépôt d'une plainte, il serait intéressant de fournir un document simplifié. Il est convenu que la procédure qui se trouve à la page 16 sera sur une page unique et ainsi facilement accessible aux parents. <p>Il est proposé par M. Jean-Philippe Poulin et appuyé par M^{me} Anne-Marie Vallée d'adopter, tel que présenté, le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2025-2026.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>	<p>Rédiger une procédure simplifiée pour le dépôt de plainte (page 16)</p> <p>Mettre les documents à jour sur le site Internet de l'école</p>
007-CE 2025-2026-09	14. Planification des COSP	M ^{me} Corriveau présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour 2025-2026.	

		<p>M. Poulin demande des précisions par rapport à l'acronyme utilisé dans le document. M^{me} Vallée et M^{me} Corriveau expliquent plusieurs termes et le contenu des COSP.</p> <p>M^{me} Pinkos questionne la présentation du métier des forces armées. M^{me} Martin explique le choix des présentations de métiers en fonction des opportunités qui se présentent.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Arcand et appuyé par M^{me} Audrey Davy d'adopter la planification des COSP pour 2025-2026.</p>	Adoptée à l'unanimité
007-CE 2025-2026-10	15. Adoption des sorties éducatives et activités de l'école	<p>M^{me} Corriveau présente les sorties éducatives et les activités à venir.</p> <p>Pour les groupes du préscolaire :</p> <p>Activité : Patinage et randonnée (sortie Triv'Active - développement moteur) Lieu : Centre de plein air de Beauport Date et heures : 11 février 2026 (3 groupes) & 17 février 2026 (2 groupes), 9h à 11h Coût : 6,07\$ / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire. Modification à l'horaire : Aucune</p> <p>Pour les groupes de 2^e année :</p> <p>Activité : Pièce de théâtre Lieu : La Caserne Date et heures : 26 novembre 2025, 9h à 10h50 Coût : 21\$ / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels Modification à l'horaire : L'activité pourrait déborder sur le retour du diners.</p> <p>Activité : PEPS Lieu : Université Laval Date et heures : 10 juin 2026, 8h à 14h30 Coût : 27,51\$ / frais chargés aux parents. Suite à un sondage, 100% des parents sont en accord. Modification à l'horaire : Diner sur place</p>	<p>Inviter les parents sur la page Facebook du Trivent pour participer à la collecte de matériel</p> <p>Collaboration à établir avec les œuvres Jean Lafrance pour les paniers de Noël</p>

	<p>Pour les groupes de 3^e année :</p> <p>Activité : Activité de cirque</p> <p>Lieu : École de cirque de Québec</p> <p>Date et heures : 24 mars 2026, 8h15 à 12h40</p> <p>Coût : 27,50\$ / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Activité : PEPS (sortie Triv'Active 25-26)</p> <p>Lieu : Université Laval</p> <p>Date et heures : 28 janvier, 8h à 12h30</p> <p>Coût : 17\$ \$ / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire.</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Pour les groupes de 4^e année :</p> <p>Activité : Le ciel (CCQ - saines habitudes de vie en lien avec les jeux vidéo)</p> <p>Lieu : École</p> <p>Date et heures : 15-16 décembre 2025, pendant les périodes de classe</p> <p>Coût : Activité gratuite</p> <p>Modification à l'horaire : Aucune</p> <p>Activité : Sortie sur les plaines d'Abraham (US)</p> <p>Lieu : Musée des plaines d'Abraham</p> <p>Date et heures : 19 mai 2026, 8h30 à 14h30</p> <p>Coût : 22,91\$ / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Activité : PEPS (sortie Triv'Active 25-26)</p> <p>Lieu : Université Laval</p> <p>Date et heures : 28 janvier 2026, 8h à 12h30</p> <p>Coût : 17\$ / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire.</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p>	
--	---	--

	<p>Pour les groupes de 5^e année (incluant les 5^e de la classe de 5^e-6^e année) :</p> <p>Activité : Bataille des Plaines d'Abraham (programme : US)</p> <p>Lieu : Plaines d'Abraham</p> <p>Date et heures : 27 octobre 2025, 9h à 11h30</p> <p>Coût : 21,69\$ / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Activité : Démocratie (programme : US et CCQ)</p> <p>Lieu : Parlement de Québec</p> <p>Date et heures : 27 octobre 2025, 12h30 à 14h30</p> <p>Coût : frais jumelés à l'activité du matin pour le coût du transport, activité gratuite / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Activité : Salon du livre de Québec (incluant les élèves de 6^e du groupe de 5^e-6^e)</p> <p>Lieu : Centre des congrès de Québec</p> <p>Date et heures : 9 avril 2026, 8h à 10h45</p> <p>Coût : 14,50\$ pour les coûts de transport uniquement puisque l'activité est gratuite / activité conditionnelle seulement si le montant peut être assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels (montant restant à repartager)</p> <p>Modification à l'horaire : Aucune</p> <p>Activité : Séjour au camp Kéno</p> <p>Lieu : Camp Kéno – région de Portneuf</p> <p>Date et heures : 1 au 3 juin 2026, départ le 1^{er} juin à 8h à retour à l'école le 3 juin vers 14h</p> <p>Coût : 278\$ / frais chargés aux parents. Suite à un sondage 71/72 parents sont en accord. Du financement sera offert aux parents : ventes de chandelles (Marées Chandelles) pour Noël et divers articles (Perfection) pour Pâques.</p> <p>Modification à l'horaire : Oui, pour 3 jours & une compensation de temps est demandée pour le 4 juin (journée de repos à la maison pour tous).</p> <p>Activité : Ski de fond (sortie Triv'Active 25-26)</p> <p>Lieu : Les sentiers du moulin (Lac-Beauport)</p> <p>Date et heures : février 2026 (date à déterminer), 9h à 14h</p> <p>Coût : 15\$ / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire.</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p>	
--	---	--

	<p><u>Pour les groupes de 6^e année (incluant les 6^e de la classe de 5^e-6^e année) :</u></p> <p>Activité : Ski de fond (sortie Triv'Active 25-26)</p> <p>Lieu : Les sentiers du moulin (Lac-Beauport)</p> <p>Date et heures : février 2026 (date à déterminer), 9h à 14h</p> <p>Coût : 15\$ / montant assumé par le projet de cohésion chargé sur la facture scolaire.</p> <p>Modification à l'horaire : Diner sur place</p> <p>Activité : Ambassadeurs scientifiques</p> <p>Lieu : Cégep Garneau</p> <p>Date et heures : février ou mars 2026 (date à déterminer), 9h à 11h</p> <p>Coût : 22,70\$ / montant assumé par la mesure des sorties scolaires en milieux culturels.</p> <p>Modification à l'horaire : Diner en classe avec les élèves au retour.</p> <p>Activité : Sortie des finissants</p> <p>Lieu : Louis Jolliet</p> <p>Date et heures : 18 juin 2026, 16h45 à 20h30</p> <p>Coût : 50\$ / frais chargés aux parents. Suite à un sondage, 88% des parents sont en accord. 2 parents ont refusé et il reste encore 9 réponses à recevoir.</p> <p>Modification à l'horaire : Les élèves resteront en classe à la fin de la journée avant de quitter à la sortie. Le retour se fera à 21h & une compensation de temps est demandée pour le 19 juin.</p> <p><u>Autorisation générale pour les activités et sorties à proximité de l'école :</u></p> <p>Puisque les groupes seront souvent amenés à se promener dans le quartier et à utiliser les infrastructures de la municipalité (terrain de balle, patinoire ...) et l'environnement (sentier des dunes, parc, bureau de poste ...), il est demandé au CÉ d'autoriser toutes les sorties et activités qui pourraient survenir en cours d'année aux alentours de l'école.</p> <p><u>Demande de financement par le comité des élèves de Trivent 2 :</u></p> <p>Cette année, les élèves du comité d'élèves ainsi que les membres du comité <i>Encadrement de Trivent 2</i> souhaitent diversifier les choix de jeux sur la cour et créer un local spécial pour les récréations douces à l'intérieur. Pour ce faire, ils souhaitent organiser des semaines thématiques et amasser de l'argent (ex.: Porte ta tuque ou ta casquette pour 1\$ par jour, etc.). Tous les sous serviront à l'achat de matériel</p>
--	--

		<p>périssable, à l'achat de matériel récréatif (ballons, jeux de société, etc.) et à l'aménagement du local 117 (salle de jeux).</p> <p>Puisque les sommes recueillies l'an dernier étaient remises à un organisme de la communauté qui vient en aide aux familles, M. Poulin s'inquiète du fait que l'organisme ne serait pas soutenu cette année. M^{me} Vallée explique que c'était un projet d'un an soutenu par un enseignant qui n'est plus à l'école. M^{me} Corriveau mentionne qu'elle va communiquer avec les œuvres Jean Lafrance afin de voir s'il sera possible encore cette année de soutenir les familles avec des paniers de Noël.</p> <p>Afin d'impliquer davantage les parents et les informer des besoins de l'école, M^{me} Davy propose de lancer une demande d'aide aux parents via la page Facebook du Trivent. Ainsi, ceux qui ont du matériel d'art et des jeux en bons états pourraient les donner à l'école.</p> <p style="text-align: right;">Adoptée à l'unanimité</p>	
16.	O.P.P.	Aucun représentant de l'OPP n'est présent à la rencontre. Le sujet sera abordé lors de la rencontre de décembre prochain.	
17.	Communication de la présidence	M ^{me} Audrey Davy remercie l'équipe et mentionne que ce sera une belle année!	
18.	Communication du représentant au comité de parents	<p>M. David Richard fait un bref résumé de la rencontre dans laquelle il y avait beaucoup de contenu, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - discussion autour d'une école secondaire qui serait construite sur le terrain du golf de Beauport. Le projet est repoussé de quelques années; - fonction du comité de parents; - implication de plusieurs immigrants sur le comité de parents, ce qui entraîne une dynamique intéressante. Leur expérience permet de voir les aspects positifs du système d'éducation canadien et l'encadrement de qualité offert aux enfants. <p>M. Richard dit « Merci et Bravo » à tout le personnel des écoles.</p>	

	19. Communication du représentant de la communauté	Aucun représentant n'est actuellement nommé. Or, M ^{me} Corriveau invite les membres à solliciter des gens de la communauté qui pourraient être intéressés par le mandat. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer directement avec elle.	
007-CE 2025-2026-11	20. Communication de la représentante du service de garde	<p>M^{me} Marion est heureuse d'annoncer que tous les postes du service de garde sont pourvus.</p> <p>L'offre d'activités parascolaires est encore très variée cette année et les activités sont en cours dans les deux bâtiments.</p> <p>M^{me} Marion soumet une proposition de financement pour renouveler les uniformes de hockey. William, coach et ancien joueur des Lynx, coordonnera la campagne de financement. Celle-ci consiste à collecter des canettes, participer à un "pool" de hockey et à faire des appels de commandites. L'objectif visé est de 1 300\$.</p> <p>M^{me} Davy souhaite connaître ce qui sera fait si un surplus de financement est amassé. M^{me} Marion mentionne que de l'équipement pourrait alors être renouvelé : bâtons, lunettes... Advenant que ce soit le cas, un tableau des dépenses pourra être présenté au CÉ.</p>	
		Approuvée à l'unanimité	
	21. Communication de la direction	<p>M^{me} Corriveau mentionne que l'équipe de direction est en appropriation du milieu et qu'il est très riche de pouvoir compter sur une équipe d'expérience.</p> <p>Elle mentionne qu'un retour sur l'évolution du projet éducatif sera fait en décembre.</p> <p>Par souci d'information, elle mentionne que la fête de Noël se déroulera selon un horaire régulier cette année. L'information sur le déroulement de cette fête à l'école suivra en décembre.</p>	
	22. Autres sujets	M ^{me} Audrey Davy souligne que le site Internet de l'école est désuet et que les documents qui s'y trouvent ne sont pas les bons. La direction confirme que le site est	

		actuellement en procédure de mise à jour et que tous les documents seront changés afin de permettre la parution des documents à jour.	
23.	Levée de l'assemblée	Sur proposition de M ^{me} Isabelle Ouellet et appuyé par M ^{me} Marie-Ève Arcand, il est résolu à l'unanimité de lever la séance ordinaire du 28 octobre 2025 à 21h58.	

Signature de la présidence

Signature de la secrétaire

Signature de la direction